

Examen de harpe : grille d'évaluation

Elève :	Morceau 1 :	Morceau 2 :
Date de l'examen :		
Remise des doubles des partitions le jour de l'examen	/ 2	/ 2
Sur la partition : mention du titre, du compositeur, de l'arrangeur, de l'édition ; lisibilité du document	/ 2	/ 2
Choix des morceaux : caractère contrasté		/ 4
Adéquation entre le choix du morceau et le niveau de l'élève	/ 2	/ 2
Musicalité, capacité de communication, gestion des incidents (erreurs, mémoire,)	/ 6	/ 6
Interprétation : maîtrise du tempo	/ 2	/ 2
Respect des valeurs rythmiques / si improvisation : richesse de l'improvisation	/ 2	/ 2
Phrasé	/ 2	/ 2
Respect de la partition (notes) / si improvisation : adéquation avec la grille harmonique	/ 3	/ 3
Soin des nuances	/ 3	/ 3
Soin de la sonorité, équilibre des voix, gestion des pédales et clapets, posture générale	/ 2	/ 2
Qualité de l'accordage		/ 4
BONUS : gestion du stress / interprétation particulièrement réussie / tout autre élément positif ne figurant pas dans la grille et sortant de l'ordinaire :		
Remarques :		
Total : / 60	Note :	

Barème

points	0 - 9	10 - 18	19 - 26	27 - 33	34 - 39	40 - 44	45 - 49	50 - 53	54 - 57	58 - 60
note	1.5	2	2.5	3	3.5	4	4.5	5	5.5	6